



Texte rédigé par André Pochon, décembre 2022

Le CEDAPA, 40 années d'agroécologie

Produire autant en dépensant moins

La situation en 1945

A la sortie de la guerre, le pays était ruiné, le rationnement généralisé. En Bretagne, nous produisions 15 quintaux de blé à l'hectare et nos vaches donnaient 1500 litres par an. Le progrès arrive dans les années 50 avec l'INRA animé par de jeunes chercheurs dévoués et motivés. Ils seront épaulés par le mouvement des CETA, groupes d'agriculteurs de 15 à 20 membres, qui vont s'étendre sur tout le territoire. Ce dialogue paysans -INRA propulse le progrès dans les campagnes françaises.

La situation entre 1950-1960

C'est pendant cette période des années 1950-60 que les paysans sortent de la pauvreté et que le pays retrouve son autonomie alimentaire. Le progrès repose en premier lieu sur une fertilisation des terres : calcium, phosphore, potassium. Le ministre de l'agriculture Tanguy Prigent, petit paysan du Finistère, qui n'a que son certificat d'études, néanmoins choisi par le Général de Gaulle, introduit des réformes fondamentales, comme le statut du fermage et du métayage. L'état subventionne le transport des scories Thomas de Lorraine, qui apportent phosphore et calcium et celui du potassium provenant des mines de potasse d'Alsace, nationalisées par le Gouvernement de la Libération. Le rendement du blé grâce à ces engrais de fond passe de 15 à 30 quintaux par hectare et la production laitière à 3500 litres par vache.

Mais le fer de lance du développement est la promotion de la prairie, comme base de l'alimentation des bovins et des ovins. C'est **la Révolution fourragère**. « *Les vaches ont une barre de coupe à l'avant et un épandeur à l'arrière* », prônent les chercheurs de l'INRA. « *Mettez-les au pâturage, elles font le travail toutes seules et au lieu de nourrir une vache à l'hectare, vous en nourrissez le double* ». Cette augmentation considérable du rendement des prairies repose sur le livre d'André Voisin « *Productivité de l'herbe* ». La notion de flambée de croissance de l'herbe, du parcellement se généralise partout mais bien sûr avec une forte dose d'engrais azoté. Mais au CETA de Corlay, sous ma houlette, nous ferons la preuve que nous produisons autant d'herbe à l'hectare avec du trèfle blanc, sans engrais azoté.

L'INRA nous suit, expérimente la méthode CETA de Corlay dans sa station de recherche de Quimper. Au bout de trois années d'expérimentation, le constat est net : « *autant d'herbe avec une prairie trèfle blanc sans azote qu'avec une prairie recevant 350 unités d'azote. C'est un plus considérable de revenu à l'hectare et donc pour l'exploitant* ». La prairie trèfle blanc se généralise. La publication

de mon livre « **La prairie à base de trèfle blanc** » est l'évènement de l'année 1980 et au-delà. Je suis le Monsieur trèfle blanc et l'INRA me qualifie d'éleveur-chercheur. Je serai promu Chevalier de la Légion d'Honneur puis Officier. L'Académie d'Agriculture m'attribue le diplôme et médaille d'or. Des groupes d'agriculteurs de toute la France et de l'étranger débarquent pour constater le rendement extraordinaire de nos prairies et nous sommes sollicités partout, même à l'étranger, pour vulgariser la méthode trèfle blanc, connue sous le nom d'André Pochon. Soltner lui-même en fera un cheval de bataille.

Ainsi la base du développement dans les années 1950-60 est basé sur la prairie, dans le système fourrager des bovins. L'herbe étant équilibrée en matière azotée, voire excédentaire, la complémentation en protéines, comme le soja, n'est pas nécessaire, sauf pendant la courte période hivernale. Nous cultiverons la féverole pour y pourvoir.

Mais le développement des années 1950-60 repose sur le couple production laitière, production porcine. « *Le porc est pendu au pis de la vache* », nous disent les danois. Le lait écrémé restant sur la ferme est l'alimentation en protéines des porcs. Comme la production laitière a explosé grâce aux prairies et à l'achat de vaches Normandes et Hollandaises (frisonnes), la production porcine suit. Une ferme qui produisait 10 porcs par an en produit 50 : betteraves et orge assurant l'énergie, le lait écrémé les protéines. C'est la méthode « Leman » : 3 litres de lait écrémé, 1 kilo d'orge, betteraves ou pommes de terre à volonté et la porcherie danoise remplace nos « *soues à cochon* ». Quel progrès ! Même les paysans plus âgés comme mon père, adoptent les méthodes des CETA. Ceux-ci vont devenir le moteur du développement. Ils seront accusés de la baisse des cours de la viande et du lait, par l'augmentation de la production. Sur ma petite ferme de 9 ha, je suis le plus gros producteur de lait et de porc de la commune. Du bon boulot, bravo les pionniers de l'INRA et des CETA !

La situation des années 1960- 1970 :

Hélas, en 1962, avec la Politique Agricole Commune, le développement autonome, à forte valeur ajoutée, bascule dans le productivisme. Les prix des céréales, de la viande, du lait étant garantis, il n'y a plus de limite à leur production, d'autant que contrairement aux céréales, le soja n'est pas taxé à son entrée en Europe, il est au même prix que le blé alors qu'il contient 400 g de protéines au kg contre 100 g pour un kg de blé. 300 g de protéines pour rien ! C'est la voie ouverte à la production porcine industrielle « hors-sol ». Le soja a remplacé le lait écrémé pour l'alimentation en protéines. Le lait entier est désormais ramassé à bon prix garanti. Du coup, les exploitations se spécialisent : production laitière d'un côté, production porcine de l'autre. Les CETA se divisent en deux groupes. Les céréaliers quant à eux abandonnent toute production animale. Les éleveurs de porcs ont le vent en poupe, les prix se maintiennent, l'aliment est peu cher. Le Crédit Agricole et les coopératives financent les nouvelles porcheries, cette fois, sur lisier (caillebotis intégral). De 50 truies, on passe à 100 puis à 500 comme chez Gourvennec ! Évidemment, les déjections en excès vont contribuer à la pollution de l'eau.

Parallèlement, arrive la deuxième « Révolution fourragère ». Le maïs fourrage, propulsé par les américains remplace les prairies dans le système fourrager. Il est présenté comme un progrès extraordinaire. Le maïs est vulgarisé partout : services de l'État, Chambre d'Agriculture, coopératives, syndicat agricole, médias... « *fabuleux maïs, si tu n'étais pas là !* » écrit le Président d'une coopérative.

Bien entendu, les CETA et l'INRA ne sont pas en reste. Président du CETA de Corlay, si je fais une réunion sur autre chose que le maïs, je n'ai plus personne ! Et pourtant, en 1972, le maïs est déclaré sinistré, l'État subventionne les éleveurs, fortement, pour alimenter en fourrage les animaux. En 1974, le maïs, sinistré, est subventionné à nouveau. En 1976, rebelote, c'est la prime Giscard alimentée directement par le contribuable. Et cela continue jusqu'en 1992 où toutes les surfaces agricoles sauf les prairies toucheront chaque année la prime PAC. Malgré ces aides au maïs fourrage, le revenu des éleveurs baisse, c'est la grève du lait et autres manifestations et l'apparition de « cas difficiles ». Les plus gravement touchés seront les éleveurs de jeunes bovins (taurillons). Mais non seulement le maïs est une catastrophe économique mais c'est aussi une catastrophe environnementale. Les champs s'agrandissent, les talus sautent, on draine à tout va, le taux de matière organique diminue. Du coup, le sol est plus sensible à la sécheresse et les rendements baissent. Plus grave encore, le maïs fourrage est la principale cause de nitrates et de pesticides dans l'eau, et donc des algues vertes.

Par contre, nous sommes quelques-uns à planter des arbres, conserver les zones humides, des assolements au moins triennaux et surtout à avoir conservé nos belles prairies de trèfle blanc comme base de notre système fourrager.

La situation des années 1970 à 1980 : Le rapport Poly et la naissance du CEDAPA

Devant cette situation catastrophique, même sur le plan national, le directeur de l'INRA Jacques Poly, publie en 1979, un rapport où il condamne le modèle productiviste : « *si nous continuons dans ce modèle, nous allons droit dans le mur* ». Et il préconise le retour à une agriculture autonome. Levée de boucliers générale contre le rapport Poly. « *Il remet en cause tout ce que nous avons préconisé depuis 20 ans* ». J'étais l'un des rares à défendre le rapport, je l'appliquais dans mon exploitation depuis 30 ans.

Mais ce rapport m'a fait réagir. Je rencontrais parfois le Président du Conseil Général, Charles Josselin, la publication de mon livre m'avait rendu célèbre. Je lui dis : « Je créerais bien un centre d'études pour une agriculture plus autonome, comme le préconise le rapport Poly. Il approuve : « *excellente idée, vas-y, avec la crise pétrolière, le malaise agricole et la pollution de l'eau, c'est le moment* ».

Trois mois plus tard, je le rencontre à nouveau : « *Alors où en es-tu avec ton centre d'études ?* » « *Rien, je n'ai rien fait* », « *Mais, vas-y, on t'aidera !* »

Quinze jours plus tard, en octobre 1981, je réunis à la caserne Charner, 7 agriculteurs adeptes de la prairie trèfle blanc ou du porc sur litière et nous créons le CEDAPA. Nous étions donc sept fondateurs : Louis Étesse, Jean Buchon, Roger Dudal, André Etesse, Michel Le Goff, Henri Renault, et moi-même, André Pochon.

Le Conseil Général a délégué son chargé de l'agriculture, et la DDA est représenté en la personne de l'Adjoint. Ces messieurs vont prendre la responsabilité du dossier associatif. L'animateur du CEDAPA sera un objecteur de conscience. Le Conseil Général prend en main le dossier et a avancé l'argent versé par l'État pour l'objecteur, mais seulement au bout de 6 mois !

Il faut reconnaître que l'appui du Conseil Général a été décisif pour la création et l'existence du CEDAPA. Cet appui qui dure depuis 40 ans a été unanime, majorité et minorité. Le Conseiller Général de droite de Rostrenen paye sa double cotisation au CEDAPA et celui de Plouguenast organise deux années consécutives une formation sur les prairies, dont il prenait tout en charge. Toujours à l'unanimité, le Conseil Général s'est investi dans le programme Terre et Eau. Il a combattu avec nous pour que les prairies touchent la prime à l'hectare (Manifestation de Pontivy).

Il a soutenu notre grève de la faim. Il subventionne la reconversion de porcheries sur caillebotis en porcheries sur litière.

Son appui financier au CEDAPA perdure depuis 40 ans. Deux vice-présidents chargés de l'agriculture méritent un merci particulier : Robert Nogues, Conseiller Général de Caulnes et Jean Le Floch, Conseiller Général de Pommerit, ainsi que le directeur chargé de l'Agriculture, Hervé Tanguy.

A la DDA, nous devons un salut particulier à Monsieur Villeneuve.

Il nous faut aussi saluer le soutien particulier des anciens Présidents du Conseil Général des Côtes d'Armor : Messieurs Charles Josselin, Claudy Le Breton et Alain Cadec.

Un jeune agronome, Pascal Hillion, sera notre premier animateur pendant 2 ans. Luc Delaby, le remplacera pendant 3 ans. Candidat à l'INRA, il sera choisi bien avant tous les autres candidats. Son travail au CEDAPA a impressionné les chercheurs. Luc est toujours un chercheur éminent de l'INRA, spécialisé en vaches laitières.

Brigitte est embauchée comme secrétaire. Elle sera la cheville ouvrière du CEDAPA pendant 30 ans !... Merci Brigitte.

Nous nous mettons immédiatement au travail, deux réunions, le soir, par mois. La Mutuelle départementale met à notre disposition son local du boulevard Clémenceau.

Notre premier objectif est de montrer que l'on peut s'installer sur de petites exploitations : 20 vaches laitières sur 20 ha, 40 vaches allaitantes sur 35 ha, en production porcine : 24 truies sur 24 ha, en mouton : 350 brebis sur 35 ha. Une dernière étude « Fourrages, grains et coûts de production » sera un outil de travail pour nos groupes. Cette étude montre qu'il coûte 4 fois plus cher de nourrir une vache au maïs fourrage qu'à l'herbe !

Ces études surprennent et bousculent les idées reçues. Les écoles nous invitent à les présenter à leurs élèves. Ceux-ci viennent en stage dans nos exploitations et s'installent sur la base de nos projets. Le Crédit Agricole et plus tard le CMB accepteront de financer. A travers nos projets d'installation, notre but est de revitaliser le milieu rural avec des paysans nombreux et prospères. Cela va à l'encontre du discours officiel qui promeut l'agrandissement des exploitations mais la nouvelle ministre de l'agriculture Edith Cresson grâce à son conseiller François Colson suit nos travaux de près. Les élus départementaux et régionaux se déplacent sur nos exploitations : « *Pour une fois, nous avons vu des paysans heureux* ».

Lors de notre Assemblée Générale, un journaliste titrera : « *L'agronomie retrouvée* ».

En 1985, le Conseil Général ne sachant plus que faire face à la pollution, invite un cabinet d'études de Paris, l'ASCA. Sa conclusion est sans appel : « *Je vous confirme que vous allez droit dans le mur, votre porte de sortie est dans ce que fait le CEDAPA.* » Cette déclaration lui vaudra les foudres du Président de la Chambre d'agriculture : « *Vous ne savez même pas ce qu'est une vache !* ».

Les années 1980 : le décollage du CEDAPA

Cependant, l'équipe du CEDAPA reste restreinte à 50-60 adhérents. Mais deux événements vont se conjuguer pour la faire exploser :

Des sessions de formation prises en charge par l'Etat sont mises en place chaque année dans le département. La Chambre d'Agriculture avalise les projets proposés. Tous ceux du CEDAPA sont systématiquement refusés. Lors d'une réunion au Conseil Général, présidée par le Président, à laquelle nous participons avec l'INRA (il s'agit du programme Terre et Eau que l'INRA propose de mettre en place avec le Conseil Général, le CEDAPA et la Chambre d'Agriculture). Elle a refusé : « *on fait déjà ça* ». La réunion est houleuse, je reproche à la Chambre de refuser nos sessions de formation sur les prairies. Acculé, le Président de la Chambre craque : « *Bon désormais, on les acceptera !* ». Nous en faisons 7 la première année, réparties sur tout le département. Les 15 à 20

participants à chaque réunion vont semer des prairies trèfle blanc et adhérer au CEDAPA. Le nombre d'adhérents explose !

Le programme Terre et Eau

Comme on l'a vu, beaucoup d'agriculteurs visitent nos exploitations et nos belles prairies. Ils sont ébahis devant celles-ci ! Mais nous ne donnons pas nos revenus. Or, un jour, la France Agricole fait un reportage sur le CEDAPA et elle publie nos résultats économiques. C'est au vu des résultats performants que l'INRA nous propose le programme « Terre et Eau ». Michel Journet et Claude Béranger, deux chercheurs éminents vont suivre pendant 5 ans 27 exploitations laitières du CEDAPA et comparer sur le plan de la pollution deux bassins versants de même nature, l'un conventionnel au Pouldu sur la commune de Pommerit-le-Vicomte, l'autre pratiquant le système CEDAPA, le Stanco sur la commune de Trémargat. Plus de 10 chercheurs de l'INRA seront impliqués dans le programme « Terre et eau ». Subventionné par le Conseil Général 22, la Région Bretagne, le ministère et l'Europe il coûtera très cher. Il nécessite de nouveaux ingénieurs animateurs au CEDAPA. De deux, nous passons à cinq. Les résultats de Terre et Eau seront publiés par l'INRA dans « **A la recherche de l'agriculture durable en Bretagne** ». En 250 pages, les résultats économiques, environnementaux, sociaux sont publiés. Ils sont édifiants. Les éleveurs suivis gagnent plus, travaillement moins et surtout la pollution par les nitrates est diminuée par 10 et celle des pesticides arrivant dans l'eau du Stanco est indétectable.

Évidemment, le fait qu'un organisme officiel comme l'INRA, avec ses meilleurs chercheurs, collabore ainsi avec des petits paysans donne au CEDAPA une reconnaissance officielle. Le CEDAPA devient le levier de « l'Agriculture Durable ». Des ministres comme Louis Le Penec, Michel Barnier, Stéphane Le Foll ne s'y trompent pas et s'appuient sur nos expériences pour propulser l'agro-écologie et les Plans de Développement Durables (PDD).

Les années 1990 à nos jours : Les MAE et le cahier des charges

La réforme de la PAC de 1992 nous tombe dessus comme une douche froide : des primes à l'hectare remplacent le soutien des prix. Mais les surfaces en herbe sont exclues des primes à l'hectare, cependant que le maïs fourrage y a droit. A mon retour de Bruxelles où j'ai appris la nouvelle, nos adhérents ne décolèrent pas : « Nous, qui protégeons l'environnement, on n'a rien, les rois de la pollution avec leur maïs vont toucher plus de 2.500 Francs (environ 400 euros) de l'hectare. C'est une calamité, on va se moquer de nous avec nos prairies ».

J'avais tenu ce discours aux responsables de la PAC à Bruxelles. « *Monsieur Pochon, on ne peut plus rien, c'est la décision du Conseil Européen [les chefs d'état qui décident en dernier recours], mais vous avez une porte de sortie : il est prévu une mesure agro-environnementale qui permet une aide spécifique pour les agriculteurs qui s'engagent sur un cahier des charges dont le contenu serait une garantie pour l'environnement* ». Un peu de calme revient.

Rentré chez moi, je bâtis dans ma tête les grandes lignes de ce que pourrait être un cahier des charges s'appuyant sur ce que nous pratiquions sur nos exploitations.

Dans la foulée, une réunion est organisée à Trémargat chez François Clément ; chacun apporte sa contribution et il en sort le cahier des charges « réduction des intrants » qui sera finalement exemplaire. L'INRA le soutient à fond face à la Chambre d'Agriculture dont le mot « Durable » écorche les oreilles du Président Régional. Le DDA à qui je présente le projet me dit : « *Pas un agriculteur ne pourra vivre avec ça* », « *Nous le faisons déjà, venez voir !* » et il est venu. Il a donné carte blanche à son adjoint Monsieur Villeneuve pour présenter notre cahier des charges à la Région. Le soir, à son retour, il m'appelle au téléphone : « *Bonne nouvelle, votre cahier des charges*

est accepté... mais seulement opérationnel sur le mini bassin versant de Trémargat !..» - « Vous vous moquez de moi ? » - « L'essentiel est qu'il soit reconnu, l'élargissement viendra !.. ». Les gars de Trémargat ne l'entendent pas ainsi : « Pourquoi nous et pas les autres ? ». Sans m'en parler, ils décident une grève de la faim à l'office culturel de Saint-Brieuc, ouvert à tout public. La grève va durer 9 jours. Avec Suzanne Dufour, je fais le va et vient entre le Préfet et les grévistes. Le Préfet est en contact permanent avec le Préfet de Région. Charles Josselin joue les conciliateurs, tout en nous appuyant. La grève fait la une des médias. Au bout de 9 jours, la MAE CEDAPA est étendue sur tous les bassins versants pollués par les nitrates, environ le tiers du département. La grève de la faim est levée. Il faudra attendre l'arrivée de Louis Le Penec comme Ministre de l'Agriculture pour que le cahier des charges du CEDAPA soit étendu à tout le territoire. L'INRA s'était engagé à fond sur notre cahier des charges, ils le disaient exemplaire et les services de l'État aussi, en particulier Monsieur Villeneuve. C'est la seule MAE vraiment opérationnelle en Bretagne. Au départ, le CEDAPA en était le maître d'œuvre. Au fil des ans, le cahier des charges sera assoupli en prenant le nom de « polyculture élevage ». Mais l'essentiel, nourrir les bovins à l'herbe, demeure. Je remarque que certaines mesures de notre cahier des charges comme celle de ne tolérer aucun sol nu en hiver ont été rendues obligatoires dans toutes les exploitations. Et la 7^{ème} directive nitrates oblige à mettre en herbe les surfaces drainées, comme nous l'appliquions dans notre cahier des charges. Aujourd'hui, la prime liée au cahier des charges, qui était une compensation de la prime à l'hectare est devenue un supplément, ce qui est une incitation très forte, pour aller vers une réorientation en profondeur du modèle agricole Breton.

Actuellement, l'activité du CEDAPA est centrée sur la lutte contre la pollution et les algues vertes. Il préconise le système herbager en substitution au maïs fourrage. Il organise des sessions de formation sur les prairies à base de trèfle blanc, sans engrais azoté.

Le CEDAPA est bien le pionnier de l'Agriculture Durable, l'Agriculture écologique. Face à l'impasse qu'annonçait le rapport Poly, il ouvre la voie pour sortir de la pollution et des algues vertes, du saccage du paysage et de la biodiversité, de l'exode et de la désespérance... Ainsi aujourd'hui, si la Bretagne est la championne du productivisme et de la pollution, elle est aussi la championne de l'agroécologie. L'action du CEDAPA est plus indispensable que jamais et l'optimisme en est le moteur.

André Pochon, Fondateur du CEDAPA

- POINT DE VUE D'ANDRÉ POCHON -

« Mes derniers conseils pour de meilleurs rendements et éviter la sécheresse :

En agroécologie le système fourrager est basé sur la prairie sans engrais azoté ; le trèfle blanc en est le moteur puisque c'est lui qui capte l'azote de l'air pour lui-même et la graminée associée. Il faut viser 50% de trèfle blanc dans le mélange. Pour atteindre cet objectif, il est impératif d'avoir un pH entre 6 et 7, et une réserve en phosphore et potassium au-dessus de 0,20/ 1000 (200ppm). En dessous le trèfle blanc végète et disparaît.

Je déconseille les mélanges multi-espèces très coûteux pour une résistance à la sécheresse et un rendement bien moindre parce que ces mélanges complexes sont très difficiles à exploiter. En revanche avec le système de prairies à base de ray-grass et trèfle blanc, nous avons des temps de repos longs et une réserve d'herbe sur pieds. La reine des graminées est le ray-grass anglais diploïde type Vigor.

Pour vérifier la biodiversité de nos pâtures à base de ray-grass et trèfle blanc, il suffit de comparer et de mesurer la présence des abeilles sur nos prairies et sur les pâtures multi-espèces. »